



DOCUMENTS À FOURNIR

- Justificatif d'identité en cours de validité : carte d'identité, passeport, titre de séjour
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'eau ou EDF, quittance de loyer éditée par un professionnel etc.
- Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'apprenant, une attestation d'hébergement signée et la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- E-Photo-signature numérique ANTS : option disponible dans les cabines photographique
- ASSR2 pour les moins de 25 ans
- Pour les Français de moins de 25 ans, une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou pour les personnes âgées de 17 à 18 ans, une attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou une attestation individuelle d'exemption.
- 2 enveloppes A5 SUIVIES VERTE A LA POSTE
- Si l'apprenant est déjà titulaire d'un permis de conduire, une copie de ce dernier
- Si l'apprenant est mineur, une copie du justificatif d'identité de l'un de ses représentants légaux
- Si l'apprenant mineur n'a pas le même nom que l'un de ces représentants légaux, une copie du livret de famille.
- Pour les Français de 16 à 17 ans, une copie de l'attestation de recensement.
- Avis médical si besoin.